

Industrie automobile: roues pour voitures particulières et leurs remorques, règlement CEE / Nations Unies

2005/0181(AVC) - 23/03/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Enrique **BARON CRESPO** (PSE, ES), le Parlement européen se rallie à la recommandation de sa commission du commerce international et donne son avis conforme sur la proposition de décision du Conseil.